

Prendre rendez-vous au CHU de Nantes

Votre médecin traitant vous a prescrit un examen, un acte technique

Pour en savoir plus sur cet examen ou cette intervention et savoir à quel service vous devez vous adresser pour prendre rendez-vous, utilisez le moteur de recherche ci-contre ("rechercher un article"): saisissez un mot-clé (ex. "bilan") dans le champ "titre" puis sélectionnez dans la liste des thématiques "examen - acte technique".

Vous savez auprès de quel service vous devez prendre rendez-vous

Retrouvez-le en saisissant ci-contre ("rechercher un service du CHU ou un contact") un mot-clé dans le champ "libellé structure" (ex. "urologie") puis en choisissant dans "type de structure": "service médical ou chirurgical".

Rappel de vos rendez-vous par SMS

Certaines unités du CHU de Nantes mettent à votre disposition un service de rappel de vos rendez-vous par SMS, en complément de votre convocation écrite.

Si vous ne souhaitez pas bénéficier de ce service, faites-en part au secrétariat auprès duquel vous prenez rendez-vous. Vous avez également la possibilité d'y mettre fin a posteriori en contactant ce même secrétariat.

Toutes les informations utiles sur:

[le parcours de soins \(site de l'assurance maladie\)](#)

[spécialités en accès direct \(sans prescription\)](#)

[les consultations avant un voyage: vaccination, conseils...](#)

[le suivi pour les maladies chroniques: asthme, diabète...](#)

[l'unité d'accueil et de soins pour les personnes sourdes et malentendantes](#)

Personnes en situation de handicap

[Le dispositif Handisoins 44](#)

Patients internationaux

[Les modalités pour venir en consultation au CHU de Nantes](#)
(informations, formulaire en ligne)

<https://www.chu-nantes.fr/prendre-rendez-vous-au-chu-de-nantes-4917.kjsp?RH=CONSULTAT>
